



# État des lieux de la contribution carbone vue de France

ÉDITION 2025

SUR LES DONNÉES 2024

# Qu'est-ce que la plateforme



**Info Contribution Neutralité Carbone est une plateforme d'information en ligne sur la contribution carbone volontaire, soutenue par l'ADEME.**

L'objectif d'Info Contribution Carbone (InfoCC) est d'informer et de conseiller de manière neutre tous les utilisateurs potentiels de la contribution carbone. InfoCC participe à la diffusion des bonnes pratiques, tant du côté de l'offre que de la demande, et met à disposition des supports pédagogiques accessibles à toutes et tous. La plateforme favorise ainsi un développement plus cohérent et plus responsable de la dynamique carbone volontaire en France.

[www.info-compensation-carbone.com](http://www.info-compensation-carbone.com)



Info Contribution Neutralité Carbone est une initiative portée par le Geres et soutenue par l'ADEME



## Qu'est-ce que cet état des lieux ?

Dans le cadre de son travail pour améliorer la clarté et de la transparence de la contribution carbone volontaire, InfoCC publie annuellement un état des lieux de ces activités en France.

Cette publication vise à **donner des informations quantitatives et qualitatives sur l'état du marché**, notamment en recensant et qualifiant les crédits carbone développés en France ou vendus par des opérateurs actifs sur le marché français.

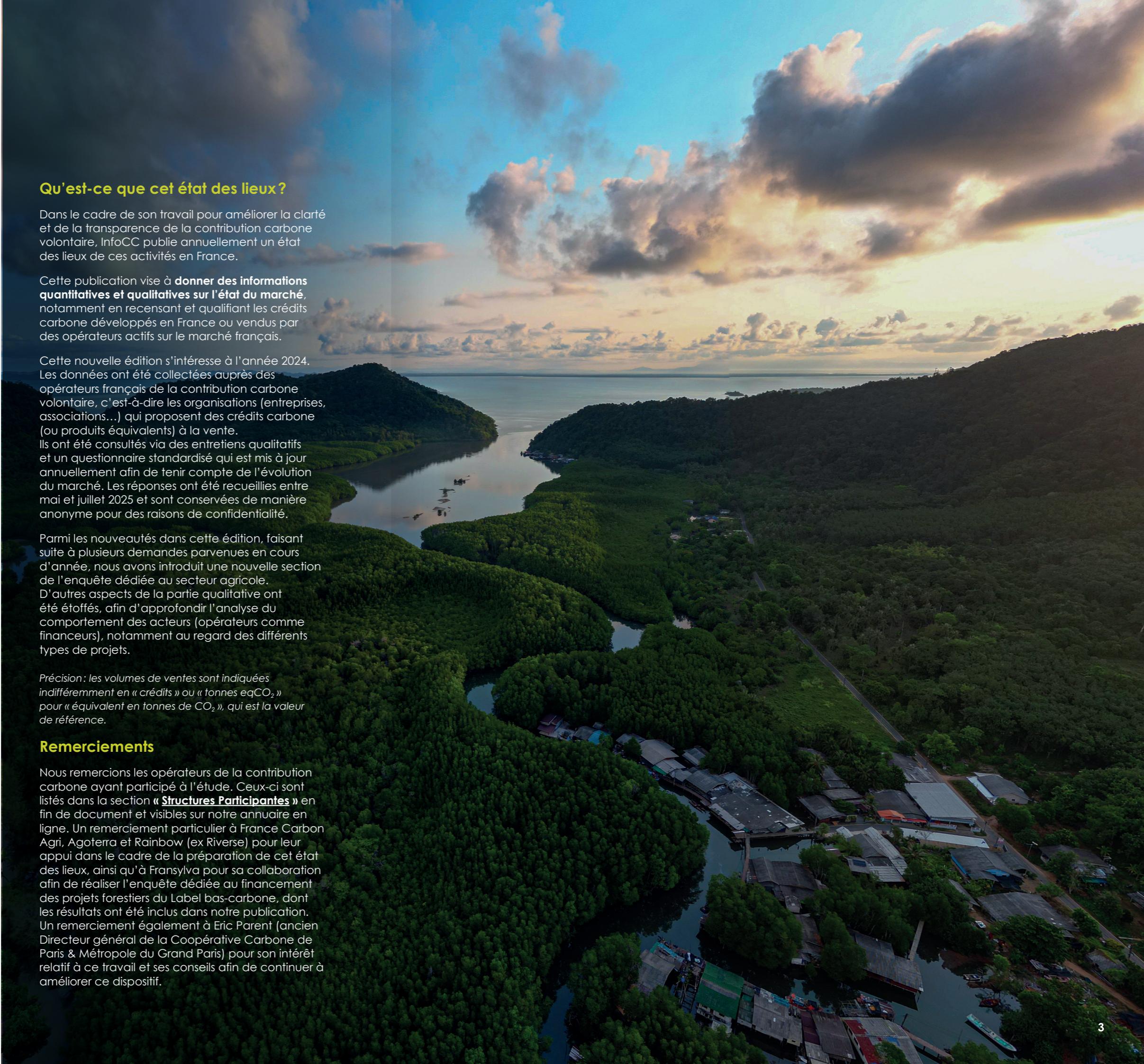
Cette nouvelle édition s'intéresse à l'année 2024. Les données ont été collectées auprès des opérateurs français de la contribution carbone volontaire, c'est-à-dire les organisations (entreprises, associations...) qui proposent des crédits carbone (ou produits équivalents) à la vente. Ils ont été consultés via des entretiens qualitatifs et un questionnaire standardisé qui est mis à jour annuellement afin de tenir compte de l'évolution du marché. Les réponses ont été recueillies entre mai et juillet 2025 et sont conservées de manière anonyme pour des raisons de confidentialité.

Parmi les nouveautés dans cette édition, faisant suite à plusieurs demandes parvenues en cours d'année, nous avons introduit une nouvelle section de l'enquête dédiée au secteur agricole. D'autres aspects de la partie qualitative ont été étoffés, afin d'approfondir l'analyse du comportement des acteurs (opérateurs comme financeurs), notamment au regard des différents types de projets.

*Précision : les volumes de ventes sont indiquées indifféremment en « crédits » ou « tonnes eqCO<sub>2</sub> » pour « équivalent en tonnes de CO<sub>2</sub> », qui est la valeur de référence.*

## Remerciements

Nous remercions les opérateurs de la contribution carbone ayant participé à l'étude. Ceux-ci sont listés dans la section « **Structures Participantes** » en fin de document et visibles sur notre annuaire en ligne. Un remerciement particulier à France Carbon Agri, Agoterra et Rainbow (ex Reverse) pour leur appui dans le cadre de la préparation de cet état des lieux, ainsi qu'à Fransylva pour sa collaboration afin de réaliser l'enquête dédiée au financement des projets forestiers du Label bas-carbone, dont les résultats ont été inclus dans notre publication. Un remerciement également à Eric Parent (ancien Directeur général de la Coopérative Carbone de Paris & Métropole du Grand Paris) pour son intérêt relatif à ce travail et ses conseils afin de continuer à améliorer ce dispositif.



# Sommaire

INTRODUCTION	05
06	BILAN CHIFFRÉ DE L'ANNÉE 2024
ANALYSE DES CRÉDITS VENDUS EN 2024	08
12	GROS PLAN SUR LE DÉPLOIEMENT DU LABEL BAS-CARBONE
INFO CONTRIBUTION NEUTRALITÉ CARBONE FÊTE SES 10 ANS !	16
20	ANALYSE DU MARCHÉ DE LA CONTRIBUTION CARBONE
REGARDS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL BAS-CARBONE	26
28	CONCLUSION

# Introduction

## Périmètre

Notre étude s'intéresse aux acteurs présents sur le marché français mais intègre des ventes à des acheteurs internationaux. Cela nous permet à la fois de présenter des données chiffrées sur un échantillon complet du marché mondial et d'en extraire des données plus précises à l'échelle de la France. Le nombre de participants à notre enquête annuelle est au nombre de 28 (comme l'an dernier). On peut considérer que notre étude analyse environ 25% du marché volontaire mondial; elle ne se veut donc pas exhaustive mais transmet une vision de ce qui se passe sur le marché de la contribution volontaire tel que vu de France. Pour une vue plus générale à l'échelle mondiale, voir le [rapport annuel d'Ecosystem Marketplace](#).

## Mise en garde

Cette année, un opérateur qui représente une part significative du marché observé dans l'État des lieux n'a pas souhaité répondre à notre enquête. Afin de maintenir la faculté de lire des grandes tendances, une reconstruction a été opérée sur les valeurs globales données dans cette page uniquement (valeurs indiquées avec un astérisque \*). Cette estimation s'appuie sur les données 2023 de cet acteur, corrigées des tendances de marché sur l'année. Cette opération n'a pas été réalisée pour l'analyse détaillée par certification, localisation ou type de projet. Le calcul n'était par ailleurs pas nécessaire pour le Label bas-carbone, qui n'était pas distribué par cet opérateur.

## InfoCC à 10 ans !

Le premier État des Lieux, publié peu après la création du dispositif InfoCC, portait sur les données de l'année 2014. Dans cette édition, nous vous proposons un petit pas en arrière pour observer sur un temps un peu plus long les tendances qui ont marqué ces dix années du marché volontaire du carbone.

## Synthèse de l'État des lieux 2025

L'enquête annuelle sur le Marché Volontaire du Carbone (MVC) révèle des dynamiques contrastées.

### Bilan Chiffré de l'Année 2024 et Évolution des Prix

L'étude considère environ 17\* millions de tonnes eqCO2 vendues par 32 opérateurs, pour un montant total d'approximativement 168\* millions €. Ces chiffres suggèrent une baisse plus significative en volume (-34%) mais moins marquée en valeur (-18%) par rapport aux tendances du marché mondial. Le prix moyen des crédits est estimé à 9,9\*€ par tonne eqCO2.

Le marché poursuit sa dynamique de segmentation, avec 64,2% des volumes mais seulement 21,6% de la valeur sous les 15€ - tandis que la tranche 15-35€ s'impose désormais comme le nouveau cœur de marché en valeur (50,8% du chiffre d'affaires pour 28% des volumes). Les projets d'énergies renouvelables (33% du volume) et les projets forestiers (28% du volume) dominent, mais ces derniers s'imposent en valeur, représentant 57% du chiffre d'affaires total.

Dans l'ensemble, les types de solutions proposées sur le marché tendent à se diversifier. Le Label bas-carbone (LBC) prend une place importante, représentant 17% des volumes et 42% de la valeur totale dans cette enquête, grâce à un prix moyen de 31,47 € - plus de trois fois supérieur à celui de Gold Standard ou de Verra, qui demeure le standard dominant.

## Attractivité et Clarté du Marché

La dynamique d'attractivité du MVC est perçue comme faible ou très faible par 56% des opérateurs, avec des explications se répartissant entre causes conjoncturelles (contexte économique défavorable à 43%) et structurelles (notamment : incertitudes réglementaires à 30%, déséquilibres offre/demande à 23%). Si plus de la moitié des réponses indique que le MVC prend la bonne direction en matière de lutte contre le changement climatique, un nombre important de réserves s'expriment. Pour améliorer son efficacité, les opérateurs appellent à la simplification des dispositifs, à maintenir la vigilance sur la communication des acheteurs, à la clarification du statut juridique et des possibilités de revendication des crédits, ainsi qu'à l'exemplarité des acteurs publics.

## Facteurs d'Achat et Préférences de Projet

Le trio de tête des critères d'achat pour les financeurs reste le prix par tonne, la localisation du projet, et les co-bénéfices, dans cet ordre. Le prix est le facteur le plus important dans 90% des cas, mais l'influence des deux autres critères sur le processus d'achat augmente. Une majorité des opérateurs constate un engouement croissant pour les projets de séquestration (avec une préférence marquée pour les Solutions Fondées sur la Nature, citées par 72% de ces répondants) en raison de prix plus bas et de co-bénéfices écologiques et sociaux attrayants.

## Focus Label Bas-Carbone

Le LBC bénéficie d'une perception globalement positive malgré des inquiétudes particulièrement sur sa compatibilité avec le futur cadre européen CRCF. Les évolutions en cours du LBC sont perçues comme améliorant sa perception par les financeurs par 65% des opérateurs. Néanmoins, des critiques portent sur les risques de perte de compétitivité – dus notamment à une complexité et une rigueur excessives ayant un impact fort sur le prix, ainsi que sur des délais trop longs dans le processus de labellisation. À noter que les réponses rapportées ici sont antérieures à la dernière consultation du Ministère sur les méthodes forestières.

<sup>1</sup> Comme la reforestation ou la préservation de milieux naturels – puits de carbone

# Bilan chiffré de l'année 2024

Ensemble des crédits vendus par les opérateurs interrogés

**16 943 127\***

tonnes eqCO<sub>2</sub> sur le périmètre de notre étude

pour un montant total de

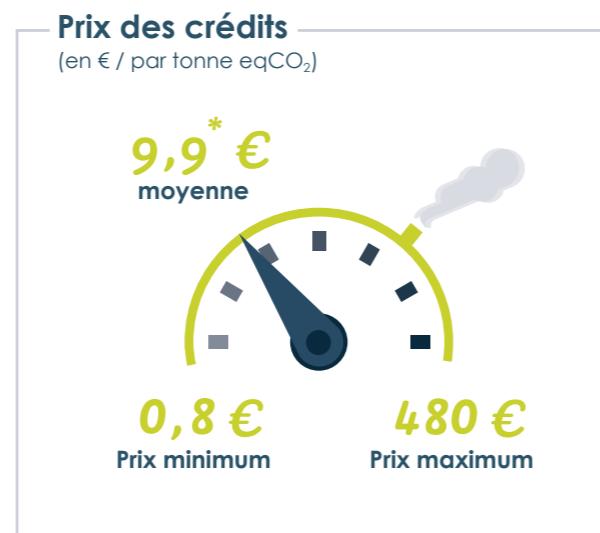
**167 972 195\* euros**

achetés par

**6 272\*** clients

vendus par

**32** opérateurs différents



Selon le dernier rapport annuel d'Ecosystem marketplace, le volume total des transactions sur le marché mondial a diminué de 25% cette année et la valeur totale des transactions déclarées du MVC s'élevait à 535 millions \$, soit une baisse de 29% en 2024 par rapport à 2023.

Source : <https://www.ecosystemmarketplace.com/publications/2025-state-of-the-voluntary-carbon-market-sovcm/>

Les valeurs indiquées ci-dessus pour l'enquête d'InfoCC semblent dessiner une baisse plus significative en volume (-34%) mais moins marquée en valeur (-18%).

## L'équilibre entre les types de projets évolue

Les énergies renouvelables et les projets forestiers restent devant les autres secteurs, le premier secteur en tête pour le volume (respectivement 33% et 28% des crédits vendus) tandis que le second s'impose en valeur et représente 57% de la valeur totale.

La catégorie "Autre(s)" confirme la diversification du marché avec 29% des volumes, reflétant la montée en puissance et parfois même l'émergence d'autres types de projet.

	Tonnes eqCO <sub>2</sub>	%	Valeur totale	%	Prix moyen	Prix min.	Prix max
Énergies renouvelables	2 798 997	33	7 103 740	7	2,5 €	0,8 €	22 €
Afforestation, protection de la forêt	2 354 811	28	6 1591 327	57	26,2 €	5,4 €	480 €
Équipements domestiques	813 310	10	6 037 466	6	7,4 €	1,9 €	16,5 €
Autre(s)	2 400 998	29	32 927 490	31	13,7 €	1,5 €	274 €

**Verra reste en tête ; le Label bas-carbone prend une place importante dans cette enquête**

Les trois standards principaux concentrent 87% des transactions en volume. Verra reste dominant avec 58% des crédits vendus, suivi du Label bas-carbone (17%), puis de Gold Standard (12%).

Le Label bas-carbone (LBC) se distingue par sa bonne valorisation : avec seulement 17% des volumes, il représente 42% de la valeur totale du marché grâce à un prix moyen de 31,47 € - plus de trois fois supérieur à ceux de Verra ou Gold Standard.



	Tonnes eqCO <sub>2</sub>	Prix moyen
VERRA	4843141	8,1 €
Gold Standard	1426115	31,5 €
CDM	997639	7,3 €

Il convient ici d'être prudent concernant l'évolution des positions des principales certifications : les années précédentes, en effet, des standards tels que CDM (Clean Development Mechanism) ou Gold Standard représentaient une part importante des crédits vendus par l'opérateur (important en volume) qui n'a pas répondu cette année.

## La contribution carbone en France

Informations complémentaires fournies par les opérateurs répondants sur leurs ventes en 2024

### Acheteurs français

**2 559 384** tonnes eqCO<sub>2</sub> vendues à des acheteurs français (soit 30,6% des crédits rapportés), à plus de 400 clients différents. Le périmètre analysé dans l'étude se caractérise par une plus grande proportion de ventes en France (27,3% l'an passé).



### Projets français

Au total **1 453 102** crédits vendus sont issus de projets sur le territoire français (soit 17% des crédits renseignés), contre 628 085 crédits l'année précédente. A noter qu'ils ne sont situés cette année qu'en Métropole.

Cette forte augmentation est portée par le Label bas-carbone : 1 293 376 tonnes vendues ou pré-vendues dans ce cadre, contre plus de 500 000 tonnes l'an dernier.

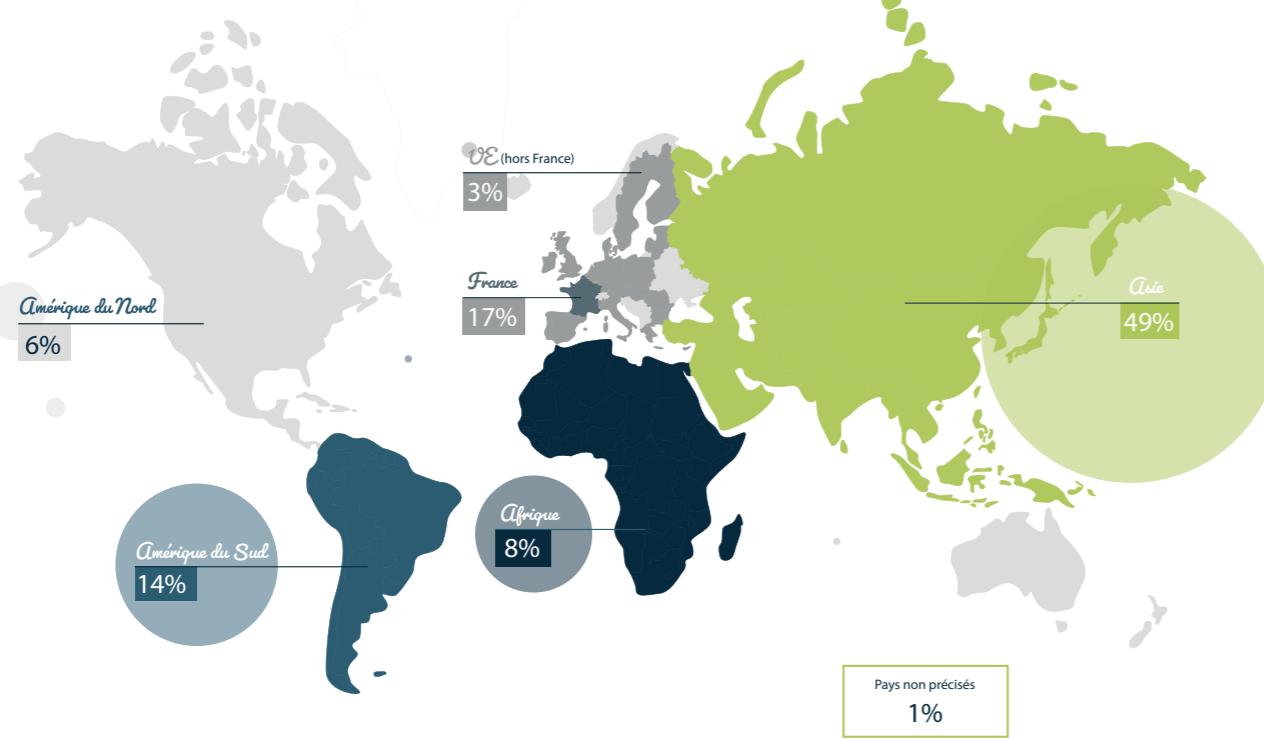
Pour une présentation du **Label bas-carbone** et des différents **standards internationaux**, rendez-vous sur la plateforme Info Contribution Carbone : <https://contribution-neutralite-carbone.info/>.

Ce volume est à bien distinguer du nombre (près de 3 millions) de tonnes labellisées sur la même année d'après le registre du Label bas-carbone (cf. plus loin dans ce document).

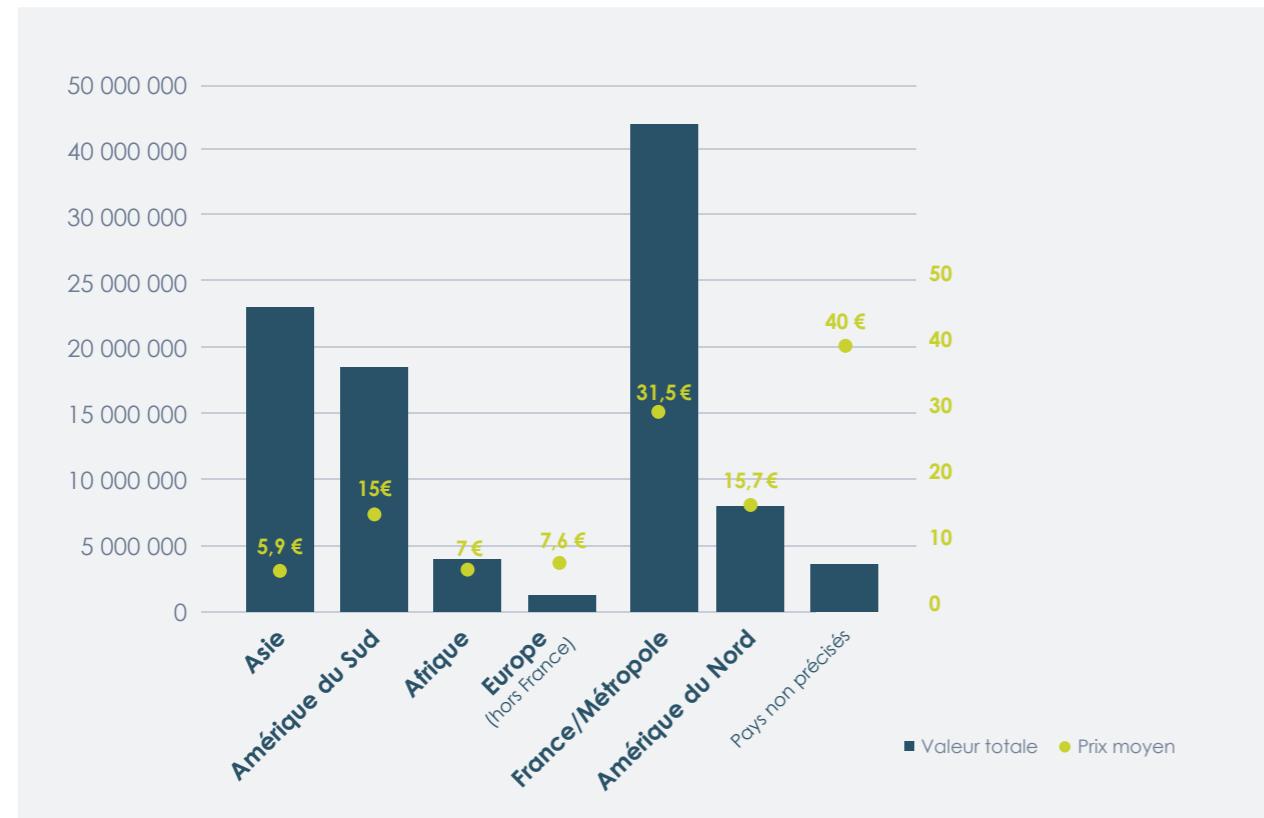


## Analyse des crédits vendus en 2024 par localisation des projets

### Part des (tCO<sub>2</sub>) vendues par région



### Valeur totale et prix moyens par région



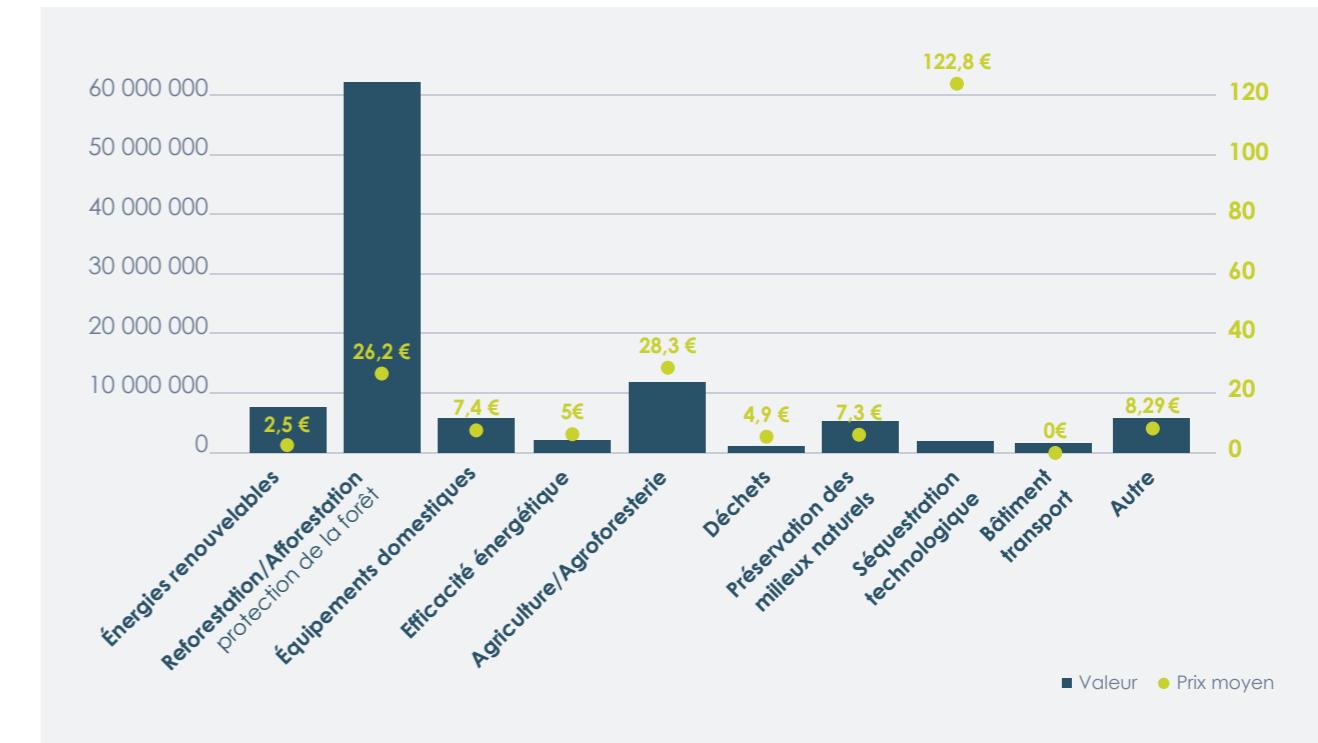
L'Asie accentue sa place prépondérante en volume (49% des tonnes vendues), pour 23% de la valeur totale, tandis que les projets en France/Métropole décollent : 43% du chiffre d'affaires pour 17% en volume.

## Analyse des crédits vendus en 2024 par type de projets

### Nombre de crédits vendus (tCO<sub>2</sub>), pourcentage du total



### Valeur totale et prix moyens par type de projets



Plus de la moitié du chiffre d'affaires provient désormais des projets forestiers, portés par un quasi doublement du prix moyen : 26,16 € par rapport aux 13,52 € de l'année précédente – tandis que les prix dans les secteurs de l'énergie baissent fortement.

Les résultats indiquent aussi une réelle diversification du marché : croissance de plusieurs secteurs, comme les équipements domestiques (en volume, mais avec un prix moyen en baisse) et l'agriculture (notamment en valeur) – et émergence de domaines tels que la préservation des milieux naturels et la séquestration technologique.

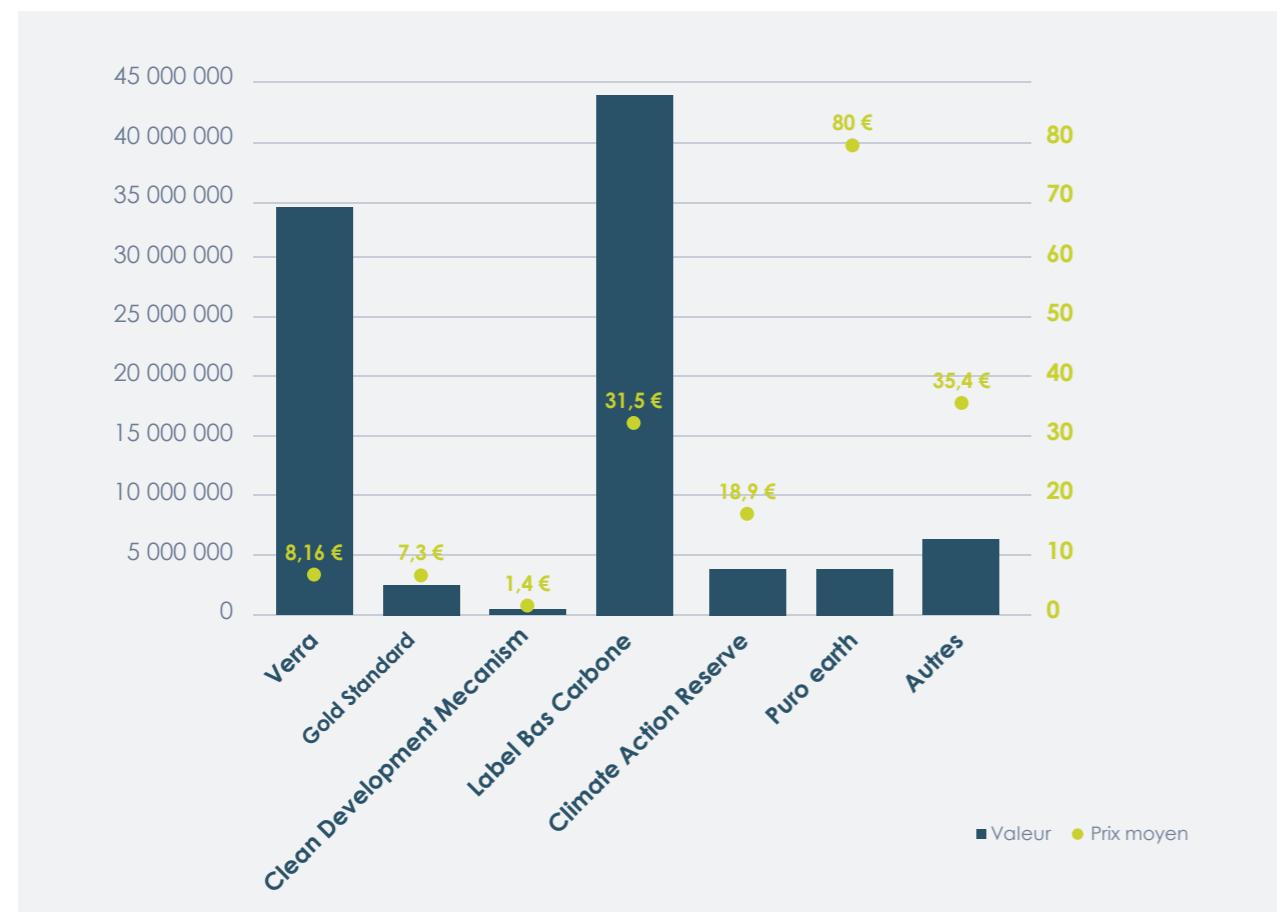
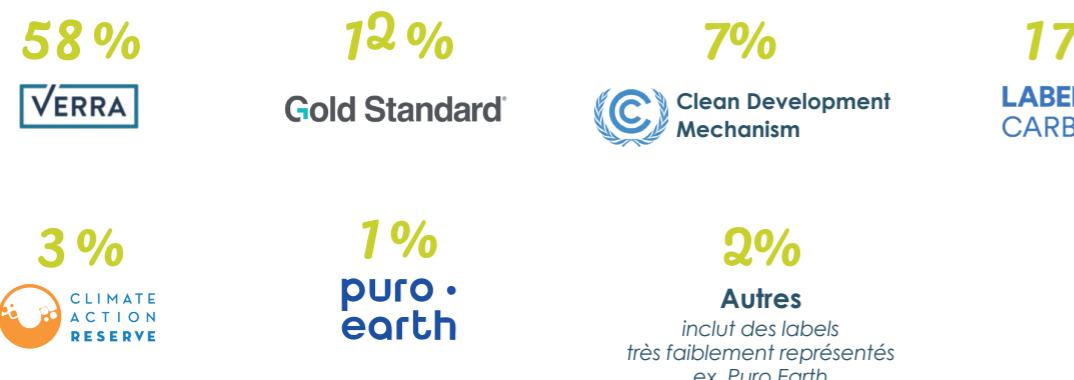
## Analyse des crédits vendus en 2024 par type de certification

Les quatre standards principaux dans cette enquête concentrent 94% du volume du marché : Verra (58%), le Label bas-carbone (17%), Gold Standard (12%) et CDM (7%) – ces deux derniers étant probablement sous-représentés par rapport à l'an dernier en raison de l'opérateur manquant.

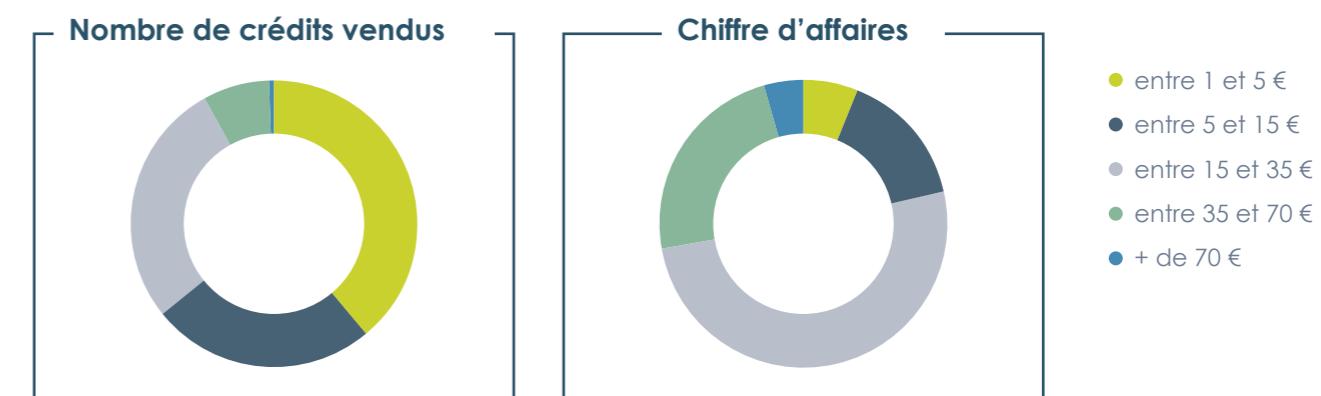
Ceci confirme la prédominance des normes les plus établies sur le marché tel que vu de France. Les certifications alternatives ou propriétaires restent marginales en volume, cependant elles sont mieux valorisées avec un niveau de prix généralement bien supérieur.

### Légère baisse du prix moyen du Label bas-carbone

Le Label bas-carbone affiche un prix moyen de 31,47 €, en recul de 8% par rapport aux 34,12 € de l'année précédente. Malgré cette diminution, il conserve sa position de standard le mieux valorisé parmi les certifications principales du marché.



## Analyse des crédits vendus en 2024 par niveau de prix/t eqCO<sub>2</sub>



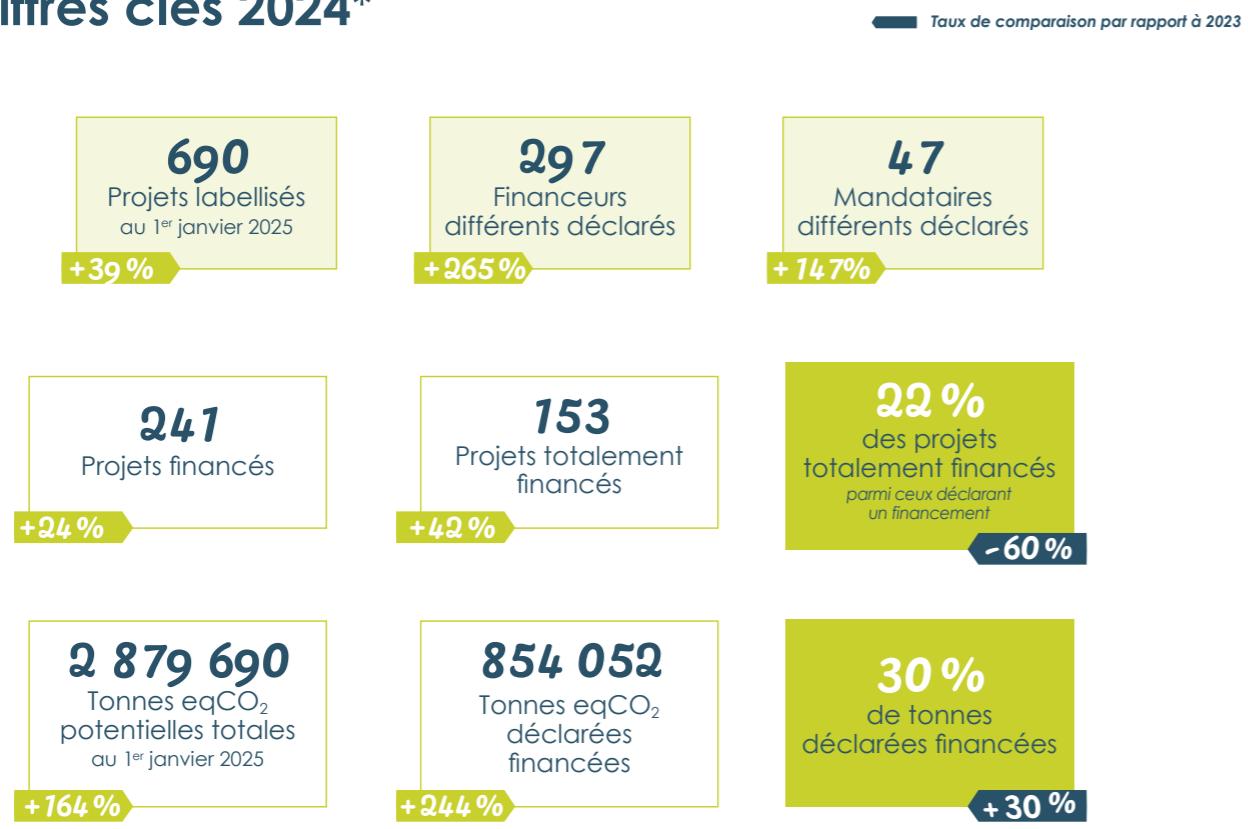
La tranche 15-35€ s'impose comme le nouveau cœur de marché en valeur, représentant 28% des volumes vendus et surtout 50,8% du chiffre d'affaires total. Ceci réaffirme l'évolution d'un pan significatif des transactions vers des prix plus élevés.

Plus globalement, la segmentation du secteur s'affirme : d'un côté, des crédits à moins de 15€ qui représentent encore 64,2% des volumes mais seulement 21,6% de la valeur désormais - tandis que d'un autre côté, les segments supérieurs (plus de 35€) captent 27,6% du chiffre d'affaires avec seulement 7,8% des volumes.



# Gros plan sur le déploiement du label bas-carbone

## Chiffres clés 2024\*



\* Données au 31 décembre 2024 sur les projets labellisés et leurs déclarations de financement fournies par la DGEC.

**ATTENTION:** Les données ci-dessus ne peuvent être comparées aux déclarations de ventes des opérateurs, présentées dans les parties précédentes (ou dans le focus forestier ci-après). Ces chiffres de commercialisation intègrent par exemple des préventes de réduction d'émissions issues de projets en cours de labellisation, tandis qu'a contrario ils ne comptabilisent pas de réductions carbone projetées qui ne seraient pas vendues. .

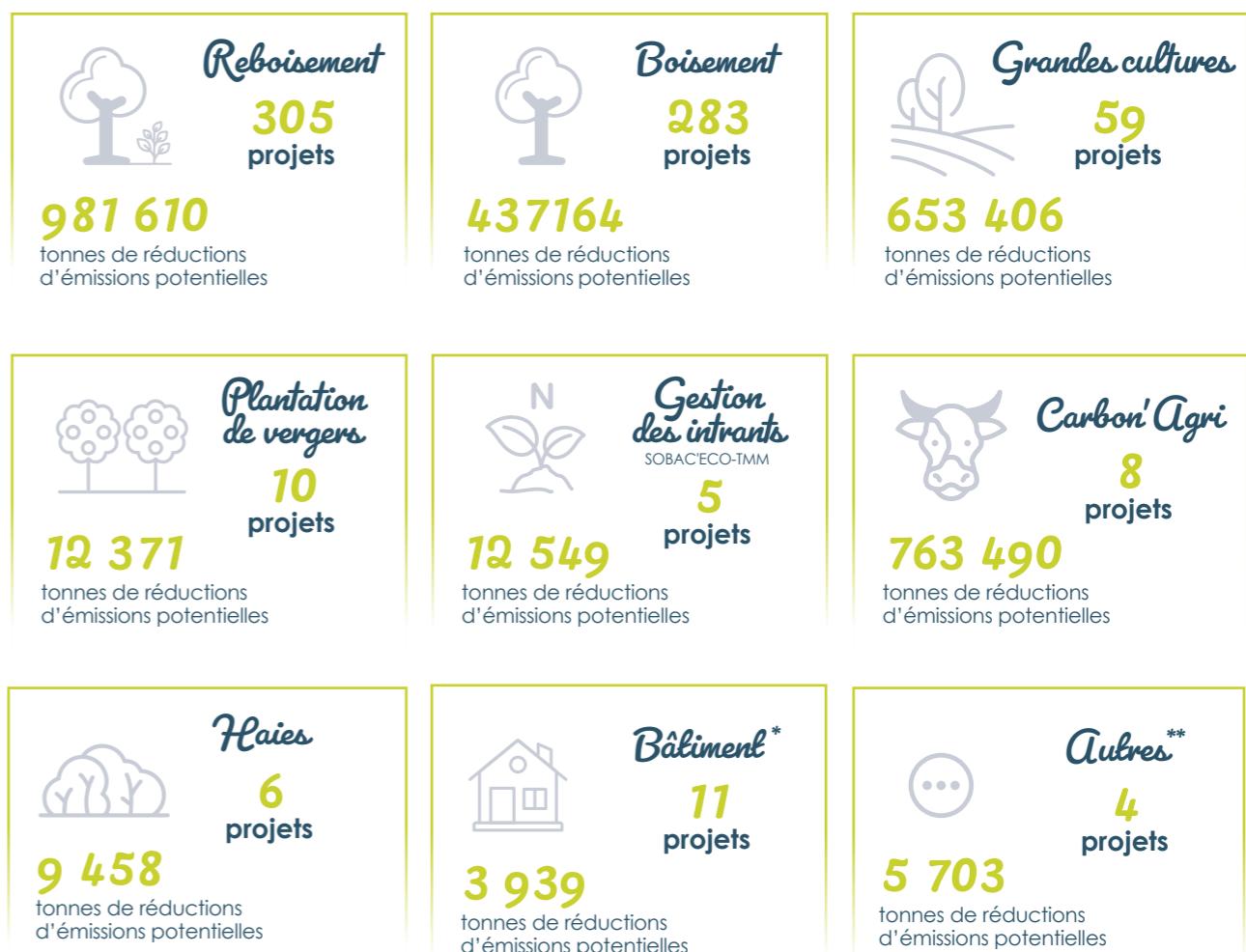
Contrairement à 2023, les projets semblent de plus grande envergure : le total de tonnes de réductions potentielles augmente nettement plus vite (+164%) que le nombre de projets (+39%). À noter que dans le même temps, la part des projets totalement financés chute drastiquement de 55% à 22%.

La diversification des parties prenantes actives sur le marché se confirme avec une forte augmentation du nombre de financeurs ; ces nouveaux entrants contribuent vraisemblablement à la progression globale du financement (la part des tonnes déclarées financées progresse de 23% à 30%).

Ces constatations sont à considérer avec précaution, la plupart des éléments repris ici provenant de déclarations à caractère non obligatoire.



## Répartition de l'ensemble des projets labellisés sur l'année 2024 par méthodes mobilisées



Les méthodes forestières s'imposent largement avec Reboisement et Boisement qui représentent 85% des projets labellisés et 49% du potentiel total en tonnes.

Le secteur agricole présente des profils contrastés. Alors que les projets Vergers accusent une forte baisse, les méthodes Carbon'Agri et Grandes cultures affichent des projets moins nombreux mais de plus grande envergure – représentant là aussi, à elles deux, près de 49% des tonnes potentielles totales.

On peut noter enfin l'émergence de projets dans le secteur du bâtiment, même s'ils représentent encore un faible potentiel carbone cumulé.

\*Bâtiment = Rénovation (4 projets) + BBCA (Bâtiment Neuf Biosourcé, 7 projets)

\*\*Dans la catégorie "Autres" sont regroupées des méthodes présentant un très petit nombre de projets : Balivage, Ecométhane, Ville arborée

## Les méthodes

actuellement disponibles ou en cours de développement

### 16 méthodes approuvées

#### 4 méthodes forestières

- Boisement
- Reconstitution de peuplements forestiers dégradés (Reboisement)
- Balivage
- Gestion Forestière à peuplement continu

#### 6 méthodes agricoles

- CarbonAgri (polyculture-élevage bovin)
- Haies (gestion durable)
- Plantation de vergers
- SOBAC'ECO TMM (gestion des intrants)
- Ecométhane (alimentation bovins laitiers)
- Grandes cultures

#### 2 méthodes bâtiment

- "Rénovation" (avec matériaux réutilisés ou bas-carbone)
- "Bâtiment Neuf Biosourcé" (construction avec produits biosourcés)

#### 1 méthode transport

- "Tiers-lieux" (réduction déplacements télétravailleurs en zones peu denses)

#### 2 méthodes marines

- "Herbiers de Posidonie" (stockage carbone herbiers méditerranéens)
- "Restauration de mangroves ou de forêts marécageuses" (valorisation stockage carbone DROM)

#### 1 méthode urbaine

- "Ville arborée" (séquestration carbone par accroissement couvert arboré urbain)



#### Méthodes en cours d'adoption ou de révision

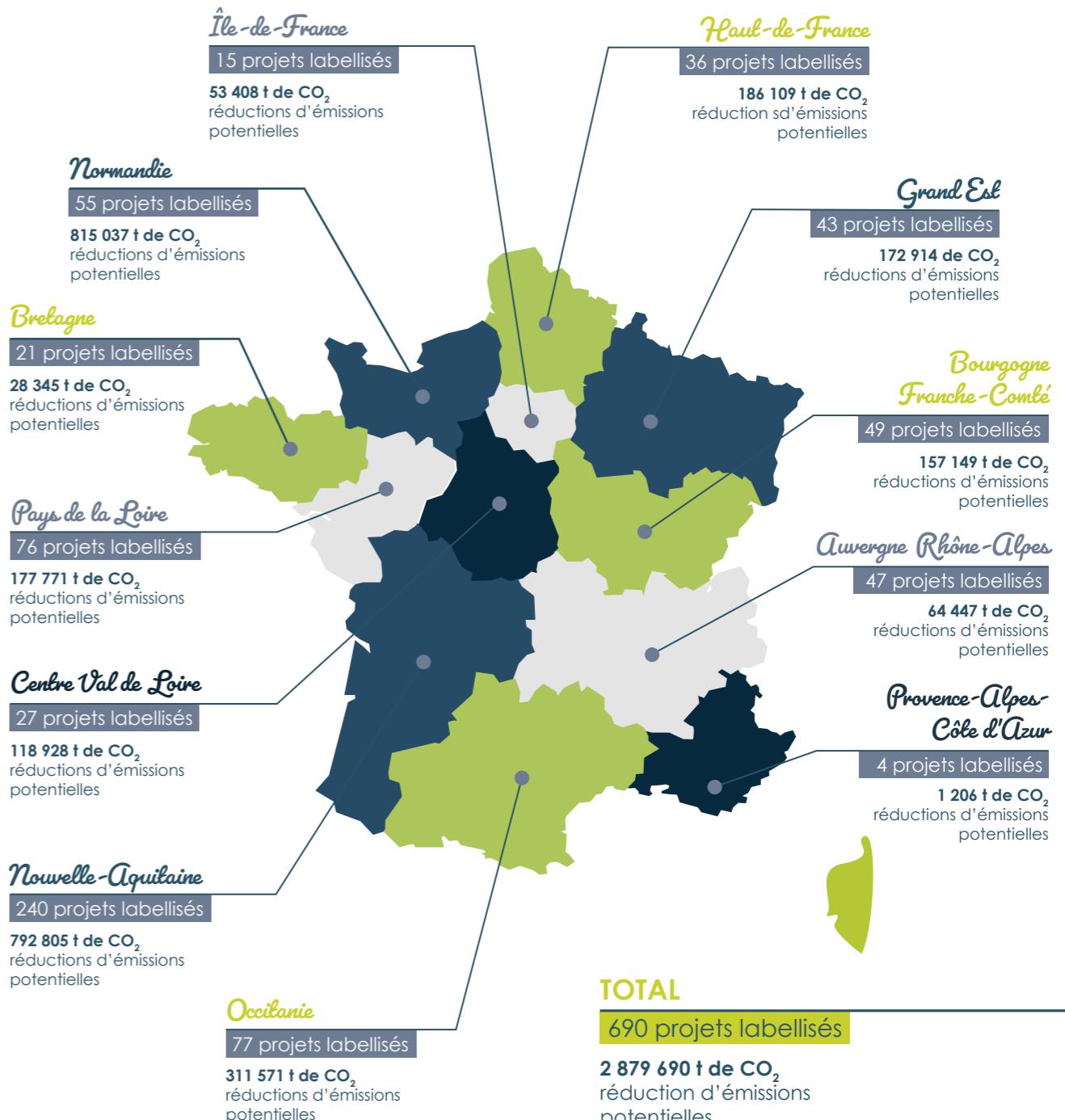
- Gestion Forestière à stock continu, V2
- CarbonAgri V2 (intégrant les troupeaux ovins et caprins)
- Grandes Cultures V2
- Haies V2
- Élevage porcin
- Restauration des terres agricoles dégradées en Guyane
- Restauration hydraulique des tourbières
- (une version V3 des méthodes Boisement et Reboisement a été soumise à consultation publique récemment)

#### Autres méthodes en projet

- Amélioration de peuplements en impasse sylvicole
- Préservation des vieilles forêts/îlots de sénescence
- Agroforesterie (haies intraparcellaires)
- Plantes à parfum
- Production d'algues pour substitution d'engrais ammonitrés et production de bioplastiques
- Viticulture
- Électrification des poids lourds
- Reconditionnement de Déchets d'Équipements Électriques ou Électroniques (DEEE)

L'ordre de présentation de cette liste ne dépend pas de l'état d'avancement des dossiers.

## Répartition géographique des projets labellisés sur l'année 2023



Trois régions se démarquent : la Nouvelle-Aquitaine (caractérisée par un grand nombre de projets forestiers), la Normandie (où se distingue un très grand projet collectif suivant la méthode Carbon'Agri) – et à un degré un peu moindre l'Occitanie (où se détachent deux grands projets collectifs de la méthode Grandes Cultures).

Certaines régions actuellement en retrait (comme la Bretagne ou Provence-Alpes-Côte d'Azur) pourraient voir leur part augmenter dans le futur si certaines méthodes en projet (ex. viticulture, plantes à parfum) ou en cours d'adoption (ex. élevage porcin) se concrétisent.

# Info Contribution Neutralité Carbone fête ses 10 ans !

Retour sur les temps forts qui ont marqué le marché volontaire du carbone  
Quelques chiffres clés et évolutions du MVC - et en parallèle de l'activité d'InfoCC

**Ban Ki-moon** : "Pour la première fois, tous les pays du monde se sont **engagés à infléchir la courbe des émissions**, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des **mesures climatiques communes**."

- Vise à **réduire** les émissions d'au moins 50% d'ici à 2030.
- L'objectif de **neutralité carbone** à horizon 2050 devient **contraignant juridiquement**.



## 2015

Accord de Paris & **Création d'Info CC**

- Une mission centrale : **influencer positivement** les pratiques de compensation carbone

Question de Matthias

"Je suis agriculteur en Haute Savoie. J'aimerais replanter des haies en pourtour de mes parcelles afin de les valoriser (...). Afin d'accélérer la plantation de celles-ci j'aurais aimé avoir des financements. Pourriez-vous me renseigner ou me fournir des contacts ?"

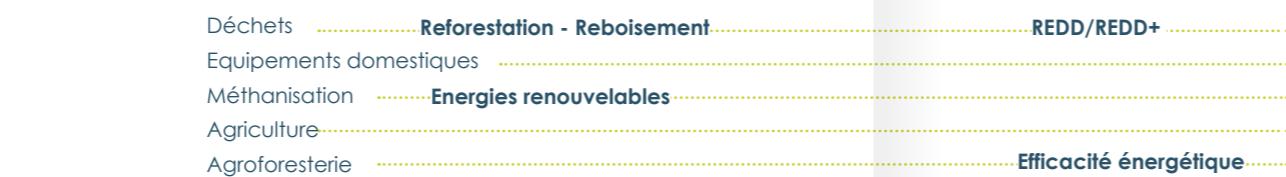
## 2018

Création du Label Bas Carbone



- Répondre à l'intérêt grandissant pour la compensation **carbone locale**.

- Déjà **1 945** projets collectifs et individuels labellisés depuis la création du LBC.



## 2019

Pacte Vert pour l'Europe  
Loi Européenne sur le climat



## 2020

**15 ans après**  
l'entrée en vigueur  
du protocole de Kyoto



- Premier **palier significatif** pour le marché volontaire du carbone.

**Evolution du marché carbone volontaire vu de France 2014-2024**

- Les compagnies aériennes sont contraintes de **compenser** leurs émissions de gaz à effet de serre de leurs **vols intérieurs**



- Unification et structuration** du marché volontaire du carbone - intention de réinstaurer un **cadre normatif** sous l'égide des Nations Unies.

Réponse à la crise de confiance

Règles communes

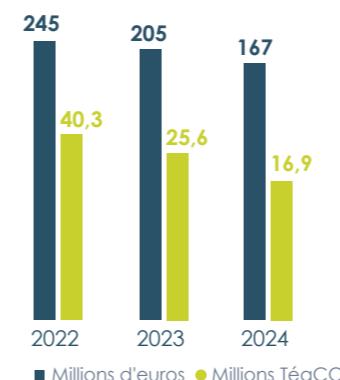
Modalités d'évaluation universelles et fiables

## 2021

Loi C&R et création du Groupe scientifique et technique du LBC



InfoCC participe au GST



## 2023

Apparition de nouvelles méthodes

- Véritable volonté de **diversification des méthodes** en France (LBC : bâtiment, transport...) et à l'international

## 2024

COP 29 : adoption du PACM & du CRCF\*

"InfoCC a été une source majeure d'inspiration pour notre veille et avoir un état des lieux du marché. Merci beaucoup, bon anniversaire et à dans 10 ans"

Représentant Rejeneo

### Zoom sur ...

Le biochar : mis en avant par le rapport du GIEC (2022) le biochar est un matériau stable, riche en carbone obtenu par la pyrolyse de biomasse ou déchets biologiques qui peut rester dans le sol pendant des milliers d'années. Le biochar présente également des avantages sur le plan agronomique puisqu'il améliore la fertilité des sols.

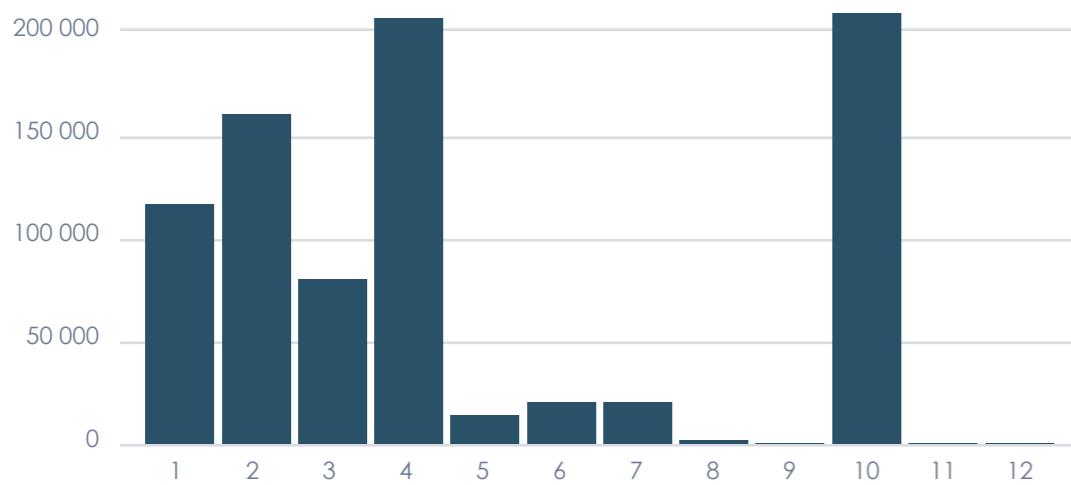
**puro • earth**



## FOCUS Prix et pratiques du carbone forestier dans le cadre du Label bas-carbone

Sur les 20 organismes sollicités dans le cadre d'un sondage complémentaire spécifique, 12 ont communiqué des chiffres sur leurs ventes pour l'année 2024. Pour les projets forestiers en France, on atteint un total de 854 015 tonnes eqCO<sub>2</sub> vendues, dont **845 772 crédits labellisés LBC**. Pour le périmètre forestier complet, cela représente une hausse de 82% en volume par rapport à l'an dernier (les comparaisons sont à mener avec précaution cependant car les répondants ne sont pas tout à fait les mêmes).

**Nombre de crédits forestiers français considérés dans ce focus** (vendus en 2024 - par organisme répondant)

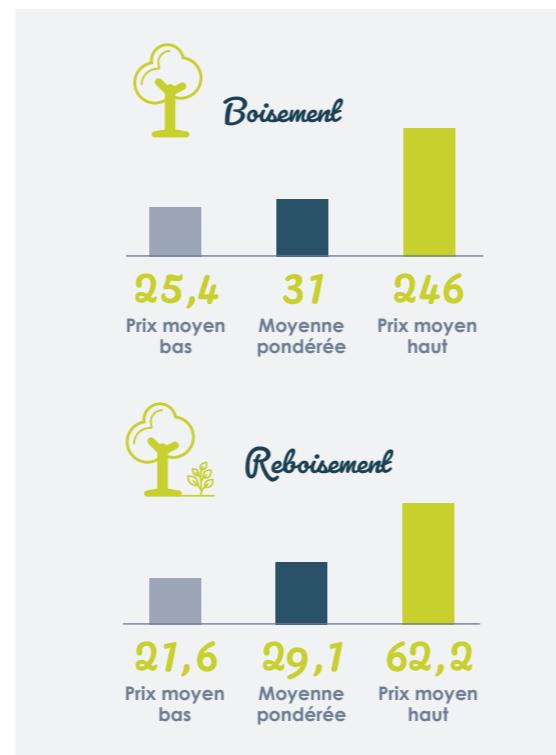


### Prix (TTC) de la tonne de carbone en €

Un très petit nombre de projets est rapporté pour les méthodes Balivage, Reconstitution, ou des certifications alternatives au LBC. Nous ne proposons donc pas de calcul de prix moyen pour ces catégories. On peut néanmoins indiquer qu'ils présentent des niveaux de prix égaux ou supérieurs aux deux principales méthodes analysées ci-contre.

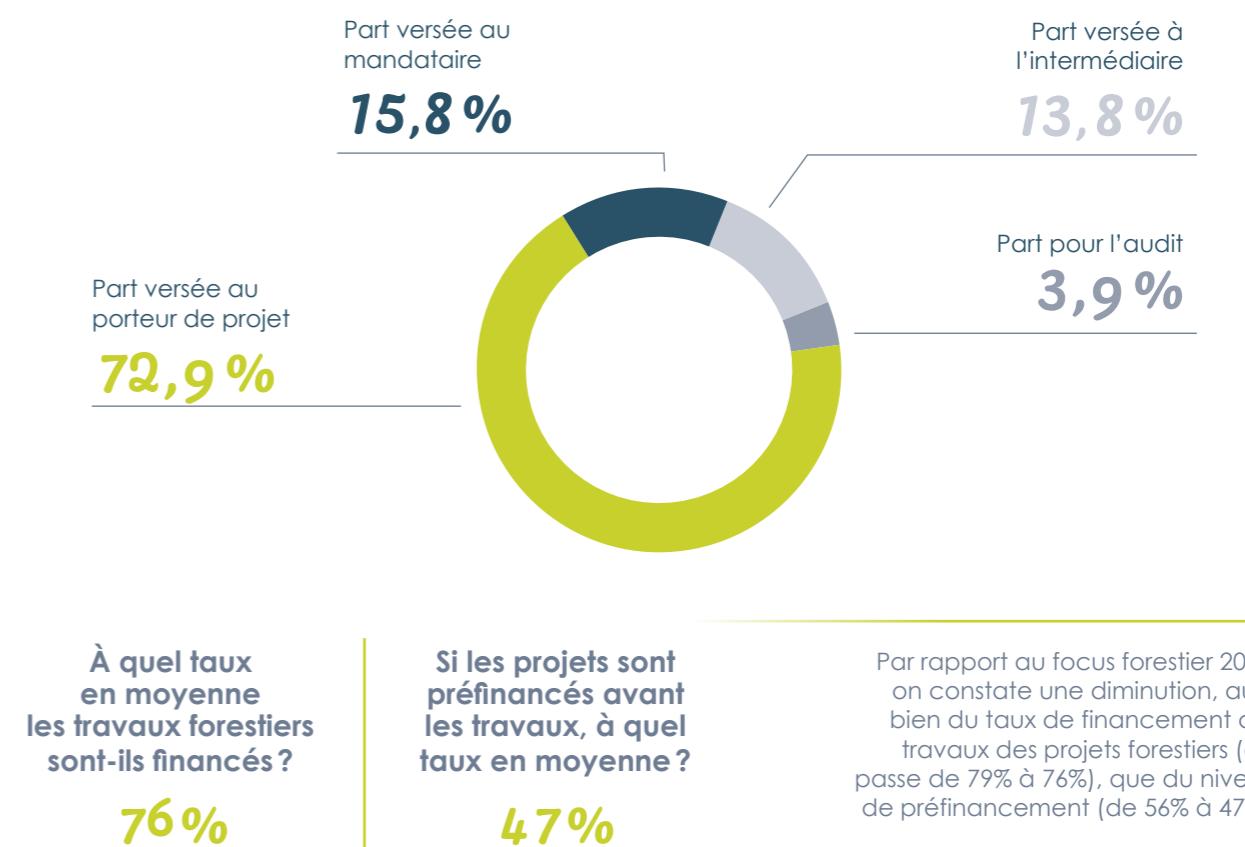
Pour les indications de prix données sur Boisement et Reboisement, il convient de les considérer avec prudence car une variabilité significative s'observe entre les projets (en fonction de la surface, des co-bénéfices environnementaux estimés, du coût du projet, du caractère local de la transaction...).

Par rapport à 2023, on observe une légère diminution pour la moyenne pondérée concernant la méthode Reboisement (-13% pour le prix moyen pondéré de la tonne eqCO<sub>2</sub>, passant de 33,4€ à 29,1€) et une stabilité pour la méthode Boisement (31€ l'an dernier).



### Caractéristiques de financement des projets

L'enquête permet d'estimer la part moyenne dédiée aux principaux acteurs d'un projet forestier. Ces statistiques masquent cependant une grande disparité : il a ainsi été rapporté des chiffres concernant le versement au porteur de projet qui varient de 52 à 87%. Par rapport à l'an dernier, on observe une diminution de la part de l'audit, et une augmentation significative pour celle des intermédiaires.



Les acteurs ont également été sondés sur les niveaux extrêmes pour pouvoir raisonnablement accéder au marché (les valeurs indiquées sont des moyennes tirées des réponses). L'accès au marché semble s'améliorer pour les petits projets : le seuil minimal acceptable passe de 1472 tonnes en 2023 à 225 tonnes. Certains opérateurs indiquent procéder à des regroupements de projets, ce qui facilite probablement l'intégration d'initiatives de taille plus modeste. En revanche, des prix élevés semblent plus difficiles à justifier : le prix plafond acceptable passe de 50€ à 43€ la tonne. Un répondant précise que ce plafond concerne particulièrement le reboisement en résineux.

**Minimum du volume à partir duquel il y a des difficultés pour vendre les projets forestiers ?**

**225**

**Maximum du prix à partir duquel il y a des difficultés pour vendre les projets forestiers ?**

**43**

### Pratiques de préservation de la biodiversité

Nous avons à nouveau cette année questionné les acteurs sur l'évolution de leurs pratiques en lien notamment avec le bonus biodiversité du Label bas-carbone et les attentes de clients concernés par la loi Climat et Résilience. Quelques cas sont signalés d'activation récente ou en cours de ce dispositif – parfois par opportunisme, ou explicitement à destination des clients de l'aérien. Mais plusieurs répondants indiquent qu'ils appliquaient déjà des exigences de biodiversité au moins équivalentes. Un opérateur considère en outre que le bonus tel que défini par la loi ne s'applique en réalité qu'à très peu de configurations.

# Analyse du marché de la contribution carbone

Dans cette partie est proposée une restitution des réponses des opérateurs aux questions plus qualitatives qui leur ont été posées lors de cette enquête.

## Vision globale marché du carbone volontaire

### Attractivité du marché

#### Comment évaluez-vous la dynamique d'attractivité actuelle du Marché Volontaire du Carbone (MVC) ?



L'évaluation de la dynamique d'attractivité du marché volontaire du carbone révèle un secteur qui se perçoit en difficulté : 56% des opérateurs jugent cette attractivité faible (33%) ou très faible (23%), contre 43% qui la considèrent encore acceptable (33%) ou bonne (10%) – tandis qu'aucun répondant ne qualifie le niveau d'attractivité d'excellent. Les explications avancées par les opérateurs se répartissent de manière quasi-équivalente entre causes conjoncturelles (53%) et structurelles (47%), révélant un secteur confronté à la fois à des chocs externes et à des faiblesses intrinsèques. Le contexte économique défavorable arrive en

tête des préoccupations (43% des répondants). La crise économique, ainsi que les discours politiques moins ambitieux sur les enjeux climatiques, poussent les entreprises à se recentrer sur leurs activités principales, reléguant la contribution carbone volontaire au second plan face aux impératifs de compétitivité économique.

Les incertitudes réglementaires constituent le deuxième facteur explicatif (30% des répondants). L'instabilité du cadre normatif - évolutions CSRD, incertitudes SBTi, attente du futur cadre européen CRCf - crée une paralysie décisionnelle. Les entreprises attendent plus de clarté avant de s'engager dans leurs stratégies carbone, préférant temporiser plutôt que de prendre des positions perçues comme risquées.

Les déséquilibres structurels du marché (23% des mentions) mettent en lumière un excès d'offre face à une demande atone, ceci étant exacerbé par le foisonnement des méthodologies (qui créent de la confusion chez les financeurs potentiels) et, pour les parties prenantes engagées dans des projets en France, par la concurrence des crédits internationaux moins chers. Au-delà des aspects économiques et techniques, les opérateurs pointent également un manque de confiance généralisé (23%) et un recul du soutien politique (23%). L'absence d'encouragement public, le manque d'incitations fiscales et le recul des objectifs de décarbonation pour certains États fragilisent la crédibilité du mécanisme auprès des financeurs potentiels.

### Efficacité du MVC dans l'action climatique

#### Vous-mêmes, pensez-vous que le MVC évolue actuellement de façon positive (notamment pour lutter efficacement contre le changement climatique) ?



L'effritement de l'attractivité du marché s'accompagne d'avis assez partagés sur son évolution en faveur d'une plus grande efficacité dans la lutte contre le changement climatique. Si plus de la moitié des réponses indique que le MVC prend la bonne direction, un nombre important de réserves s'expriment.

Interrogés sur les mesures susceptibles d'améliorer cette efficacité, les opérateurs convergent vers plusieurs leviers prioritaires.

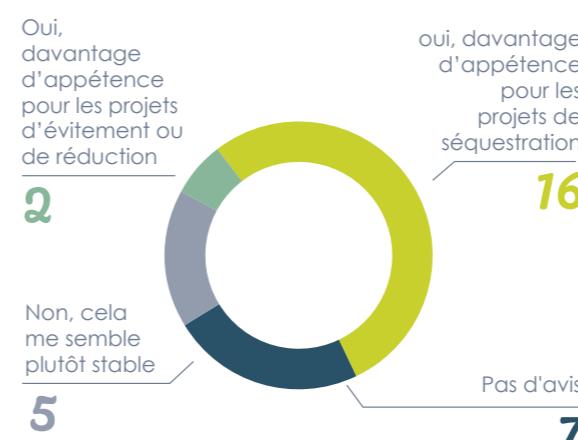
En premier lieu, face à la complexité croissante du secteur, les appels à la simplification se multiplient : "ne pas sur-complexifier les dispositifs", "simplifier les méthodes et le reporting".

Les opérateurs insistent aussi sur la nécessité de "continuer de s'assurer que les acheteurs qui financent ces projets sont cohérents", avec l'existence d'une politique de réduction d'émissions GES. En lien avec ceci est évoquée la clarification du statut d'un crédit carbone (quelles règles applicables pour cet actif incorporel ?), ainsi que de leurs possibilités de revendication.

Par ailleurs, la transparence dans la rémunération des intermédiaires et la démonstration de l'impact sur le terrain sont vues comme des facteurs clés – à la fois de la robustesse du dispositif et du maintien de la confiance.

### Préférences parmi les typologies de projet

#### Observez-vous des évolutions dans l'appréciation\* des catégories de projet par vos clients ou prospects ? (\*intérêt, perception du risque...)



On constate qu'une majorité des opérateurs répondants constatent un **engouement croissant pour la séquestration**.

Parmi ceux-ci, 72% identifient une préférence marquée pour les Solutions Fondées sur la Nature (SFN), contre seulement 6% pour les solutions technologiques pures. Cette préférence repose sur plusieurs facteurs convergents :

- Les arguments économiques pèsent lourd : les prix des SFN restent "bien plus bas" que les solutions technologiques, un facteur déterminant dans

Enfin, plusieurs réponses convergent vers un appel à l'exemplarité des acteurs publics : "il faudrait que les collectivités et acteurs publics montrent l'exemple en finançant des projets de contribution carbone locaux si on veut que le secteur privé suive." Cette approche de "mieux associer des financements publics aux financements privés" permettrait également de mieux valoriser les co-bénéfices de certaines initiatives.

le contexte économique actuel. Cette situation s'explique notamment par la maturité relative des solutions, les options technologiques étant encore "à un stade embryonnaire, trop chères et marginales." Au-delà du prix, c'est la robustesse et l'efficience de ces solutions qui suscitent encore beaucoup de défiance chez les acteurs.

- Dans le même temps, les co-bénéfices écologiques et parfois sociaux des SFN séduisent : impact sur la biodiversité, sur les communautés – tandis que l'intérêt local des projets technologiques est parfois questionné. Les opérateurs soulignent qu'en général "les solutions fondées sur la nature sont bien perçues par les entreprises" en termes d'image.

17% des organisations répondantes considèrent les approches comme complémentaires : "les deux types de solutions ont des rôles distincts selon les besoins temporels." – ainsi "les tech based permettent d'assurer les engagements long terme" pour compenser les émissions fossiles, tandis que les SFN restent privilégiées "pour la phase transitoire."

À noter que plusieurs opérateurs s'inquiètent de l'impact du futur CRCf sur la valorisation des SFN face aux solutions technologiques, en raison d'exigences réglementaires plus fortes qui pourraient pénaliser les modèles économiques et "défavoriser les solutions fondées sur la nature."

## Perception sur les évolutions normatives et leurs impacts sur le Marché Carbone Volontaire

L'analyse des retours met en lumière plusieurs préoccupations transversales qui dépassent les clivages entre normes spécifiques. Le manque de clarté et de cohérence arrive en tête des problématiques, de même que les difficultés d'articulation ("le manque de clarté et de coordination entre les différentes initiatives normatives nuit à leur acceptation par le marché"). Les opérateurs pointent aussi un déficit majeur de communication. Cependant, les points de vue divergent assez sensiblement sur l'opportunité des évolutions normatives en cours, comme le reflètent les extraits ci-dessous.

### Comment percevez-vous les évolutions normatives actuelles et leurs impacts sur le MVC ?

(Article 6 de l'Accord de Paris, Carbon Removal Certification Framework - CRCF, Label bas-carbone, Science Based Targets initiative - SBTi, etc.)

Perception	Fréquence	Arguments principaux
Vision Négative	37%	<p><b>Confusion et complexité</b> : "Dispositifs qui ne sont pas toujours cohérents entre eux", "très peu lisibles pour l'acheteur final" et "générant confusion et incompréhension".</p> <p><b>Changement de direction</b> : le nouvel arrêté du Label bas-carbone introduit "des notions totalement différentes de ce qui avait prévalu" ou "La France courre l'échino pour rentrer dans le moule du CRCF et ne défend pas ce qu'elle a initié avec le LBC, ce qui est déplorable".</p>
Vision Mitigée	37%	<p><b>Bon sens malgré l'inertie et les incertitudes</b> : "Si toutes ces évolutions vont dans le bon sens, à court terme elles créent de l'inertie" ou "Dans l'ensemble positives même si demeurent (...) plus de questions".</p> <p><b>Évolutions insuffisantes</b> : "Toutes ces évolutions sont positives mais trop limitées et trop lentes". Certains plaignent ainsi pour des processus plus adaptés à "l'urgence climatique".</p>
Vision positive	23%	<p><b>Renforcement du marché</b> : "Renforcement et consolidation du marché"</p> <p><b>Clarification</b> : "L'impact (...) de cette clarification (...) devrait être positif en permettant aux contributeurs de mieux valoriser leur action"</p> <p><b>Soutien réglementaire</b> : "Traction réglementaire primordiale pour dynamiser le marché".</p>
Pas d'avis	3 %	

### Des perceptions contrastées selon les normes

- Le **Label bas-carbone** bénéficie d'une perception globalement positive (perception dominante mitigée à positive) malgré des inquiétudes sur "la compatibilité entre le Label bas-carbone et le futur cadre européen CRCF" et des questions de reconnaissance internationale.
- Le **CRCF** génère des avis plus partagés (perception "mitigée"), plusieurs opérateurs soulignant la "lenteur des évolutions" tout en reconnaissant l'intérêt d'une intégration à l'échelle européenne – même si le CRCF crée "une réelle incertitude sur le LBC".
- Le **SBTi** cristallise davantage de critiques (perception "négative à mitigée"), notamment sur le "manque de clarté" et les "revirements et incertitudes," bien que les tendances récentes soient perçues plus positivement ("Le SBTi dans sa V2 semble positif pour le MCV avec une meilleure valorisation de la contribution carbone").
- L'**Article 6 et l'ICVCM** suscitent moins d'attention mais font l'objet de perceptions plutôt négatives, notamment concernant les erreurs du passé et les difficultés de communication.

## Typologie et attentes des financeurs

### Origine des clients entreprises

Comme l'année précédente, les opérateurs relèvent une grande diversité des secteurs représentés parmi leurs clients entreprises. Le classement sectoriel révèle un marché équilibré. En première place se trouvent les Services marchands et financiers ainsi que le Transport, en deuxième place, l'Industrie, l'Énergie et l'Immobilier-Construction. Vient ensuite le secteur du Numérique et des télécommunications, les autres secteurs économiques étant plus faiblement représentés. Cette répartition semble indiquer que la contribution carbone volontaire ne se limite pas aux seuls secteurs historiquement perçus comme les plus émetteurs. Il est intéressant en outre de noter que plus des deux tiers des opérateurs ayant répondu à cette question (16 sur 23) déclarent que certains de leurs financeurs (acquis ou en cours de contractualisation) sont concernés par les obligations réglementaires issues de la loi « Climat et résilience ».



## Critères de choix des crédits

Comme les années précédentes, 8 critères ont été soumis aux opérateurs pour qu'ils estiment lesquels sont les plus déterminants à l'achat pour leurs clients : prix de la tonne, co-bénéfices, certification, âge et nature du projet, localisation du projet, transparence dans le suivi des crédits, transparence dans l'utilisation des revenus. Pour la majorité des opérateurs, le facteur décisif pour les financeurs reste le prix par tonne. La localisation du projet se maintient en deuxième position avec un score très proche, tandis que les co-bénéfices viennent plus loin derrière, à la troisième place. Le trio de tête reste donc inchangé :



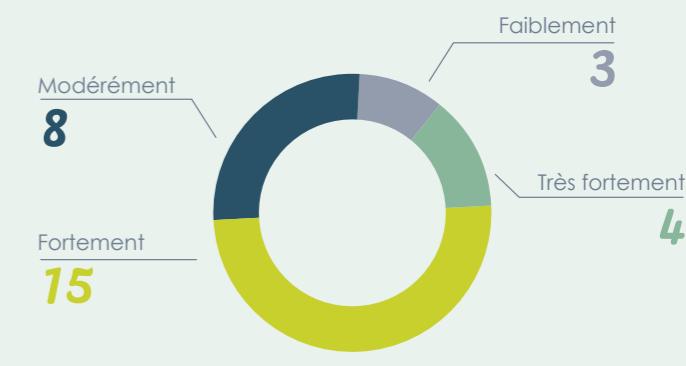
### Motivation des financeurs

Interrogés par le biais de questions ouvertes sur les attentes et comportements de leurs clients, les opérateurs rapportent les éléments suivants :

- Premièrement, la recherche de l'optimisation économique, avec le prix qui reste encore le premier critère déterminant et constitue le critère le plus important dans 90% des cas. Cette prépondérance du facteur prix s'observe particulièrement chez les entreprises qui contribuent par obligation réglementaire.
- Les dimensions locale, territoriale ou de filière arrivent ensuite, avec une importance croissante de la localisation des projets et du lien avec l'écosystème de l'acheteur. Les financeurs sont de plus en plus attentifs aux retombées dans leur secteur ou dans leur voisinage géographique immédiat.
- Les objectifs de qualité et l'existence de co-bénéfices occupent une position ambivalente. Si les financeurs annoncent souvent privilégier des projets de haute qualité avec beaucoup de co-bénéfices, dans la pratique le prix/tonne peut
- La recherche de transparence et de traçabilité émerge comme un enjeu important, avec des attentes de plus en plus grandes sur la transparence sur le modèle économique (part reversée) et sur le suivi des projets. Les financeurs valorisent également "la désintermédiation" et le fait que le vendeur de crédit soit en lien direct avec le porteur de projet.
- La robustesse des standards reste un critère d'appréciation très présent. Par exemple, plusieurs acteurs mettent en avant que le Label bas-carbone est reconnu comme "un gage de sérieux et de qualité pour les financeurs".

### Zoom sur la prise en compte des co-bénéfices des projets

**Selon vous, dans quelle mesure les co-bénéfices des projets de contribution carbone influencent-ils les décisions d'achats des financeurs ?**  
(Les co-bénéfices concernent les autres externalités positives - écologiques ou sociales - des projets de contribution carbone.)



Les résultats de cette année révèlent un rôle significatif des co-bénéfices sur les décisions d'achat : 63% des opérateurs estiment ainsi que ces co-bénéfices influencent fortement ou très fortement les choix des financeurs.

Cela apparaît comme une progression par rapport à 2024, où près de la moitié des répondants considéraient que les co-bénéfices étaient très peu ou pas valorisés par les acheteurs.

Certaines organisations soulignent cependant un décalage persistant entre influence dans le processus de sélection et valorisation économique. Les co-bénéfices peuvent orienter les choix des financeurs, en lien notamment avec les enjeux de redevabilité - sans pour autant se traduire systématiquement par un prix de vente supérieur. Les défis de mesure, de vérification et de standardisation de ces co-bénéfices continuent vraisemblablement de freiner leur pleine intégration dans les mécanismes de prix, même si ce critère s'affirme progressivement.

## Profil et pratiques des opérateurs

### Modèle d'affaires

Le terme « opérateurs » recouvre en pratique des réalités diverses, avec une pluralité de services correspondants (mandat, audit, développement de méthodes, préfinancement, conseil en stratégie RSE...), proposés ou pas par les acteurs du MVC. Il n'y a donc pas réellement de profil-type en matière de modèle économique, néanmoins on peut indiquer ici quelques caractéristiques et tendances, telles qu'issues des réponses au questionnaire.

**La vente de crédits carbone représente en moyenne 58% du chiffre d'affaires.**

Pour la majorité des structures, la vente de crédits carbone représente une part significative de leurs revenus (jusqu'à 100%). L'importance relative de cette activité varie néanmoins fortement d'une organisation à l'autre, révélant des stratégies variables (83% des opérateurs indiquent que la part que représente la vente de crédits carbone est conforme à la stratégie de leur organisation).

**La part moyenne reversée aux porteurs se situe à 70% du prix de vente.**

74% des opérateurs indiquent que le revenu des crédits carbone est transféré à plus de 70% aux porteurs de projet. L'an dernier, une moyenne du taux de réversement avait été établie à 75% - mais la comparaison doit être faite avec prudence, d'une part, car un plus petit nombre d'opérateurs avait répondu et, d'autre part, car la formulation de la question a été légèrement modifiée.

**Une répartition des risques encore inégale sur la chaîne de valeur**

Une nouvelle question portait cette année sur la répartition des risques sur les projets. Elle révèle que seuls 43% des organisations répondantes estiment parvenir à répartir correctement le risque entre les différentes parties. Dans les autres situations, il semble que les porteurs de projets soient les plus exposés au risque (près d'un tiers des cas), ce qui peut constituer un frein au développement de projets, particulièrement pour les petits porteurs de projets. L'engagement reste en revanche limité du côté des opérateurs sur ce point : seuls 5 répondants indiquent assumer contractuellement l'essentiel du risque.

**Des mécanismes fréquents de garanties pour les financeurs.**

Un peu plus de la moitié des opérateurs interrogés (18 sur 31 réponses) déclarent proposer à leurs clients un dispositif qui leur apporte une garantie additionnelle sur les tonnes de carbone réelles dont ils pourront se prévaloir. Il est difficile à ce stade d'identifier une tendance sur ce point (beaucoup moins de réponses l'an dernier).

### Certification indépendante

En matière de méthodologies carbone, 26% des opérateurs déclarent proposer un système de certification ou labellisation propre, contre 38% l'an passé. Lorsqu'il existe, ce dispositif est toujours majoritairement vérifié par des tiers indépendants. La vérification s'appuie sur une palette d'acteurs plus diversifiée, Bureau Veritas ne semblant plus conserver une position aussi dominante.

- 1 Certaines pratiques (notamment des expérimentations innovantes ou des projets très locaux) ne font pas l'objet de méthodologies dans les standards conventionnels;
- 2 Les standards existants n'apparaissent pas toujours suffisamment robustes pour certaines organisations qui préfèrent introduire des exigences complémentaires;
- 3 Les coûts du processus de certification des standards internationaux sont parfois un obstacle trop important pour les porteurs de projets notamment plus modestes, qui se détournent alors de la finance carbone.

### Bilan Carbone

La question a été posée aux opérateurs concernant leur réalisation (effective ou en projet) d'un bilan carbone de leur propre structure. Une majorité des répondants (19 sur 31) ont indiqué l'avoir déjà entrepris, presque toujours avec une intégration au moins partielle du scope 3, c'est-à-dire en allant au-delà des émissions directes pour prendre en compte

l'ensemble de leur chaîne de valeur. Cela reflète une conscience assez répandue de l'importance de l'exemplarité des acteurs du secteur sur ce sujet. Parmi les 12 opérateurs n'ayant pas encore réalisé ce diagnostic, 4 prévoient de s'y engager prochainement, témoignant d'une dynamique positive.

## Focus agriculture

Cette partie couvre une nouvelle section du questionnaire initiée cette année. Un peu moins de la moitié des opérateurs interrogés ont indiqué être impliqués dans le développement ou la commercialisation de projets dans le secteur agricole.

### Défis ou freins spécifiques au secteur agricole

Parmi les freins au développement de ces projets, les organisations répondantes évoquent en premier lieu les **modèles économiques**, soulignant la difficulté à construire des équilibres financiers viables pour ces initiatives. **L'adoption par les agriculteurs de nouvelles solutions** constitue le deuxième défi le plus cité, révélant les enjeux d'acceptation, de montée en compétences et d'engagement des porteurs de projets. La difficulté à **mesurer les impacts** est un enjeu également souligné par plusieurs acteurs. Beaucoup d'acteurs ont mentionné qu'il existait encore "d'autres freins", sans toujours préciser lesquels. Cela suggère néanmoins l'existence d'une pluralité de défis spécifiques au secteur agricole, qui pourront être davantage examinés dans les années à venir.

### Évolutions perçues du marché des crédits carbone agricoles

Les avis sont partagés concernant des tendances

particulières au secteur agricole. La majorité des opérateurs répondants n'identifient pas d'attentes ou de préoccupations différentes des financeurs pour les projets agricoles par rapport aux autres types de projets, tandis que 43% constatent des dynamiques (intérêts ou questionnements) spécifiques pour ces projets. On peut penser qu'une partie des évolutions techniques ou réglementaires dans ce secteur restent émergentes et ne sont pas encore perçues de manière uniforme par l'ensemble des opérateurs du marché.

### Taux de financement des projets agricoles

Les réponses à cette question révèlent des difficultés économiques particulières dans le secteur agricole. **57% des opérateurs obtiennent un financement inférieur à 50% pour leurs projets agricoles**, confirmant la fragilité des modèles économiques dans ce domaine. 21% des opérateurs disent tout de même parvenir à des taux de financement élevés (plus de 90%), tandis que peu d'acteurs se situent dans la tranche moyenne à supérieure (3 répondants seulement indiquent obtenir entre 50% et 90%). Cette polarisation entre projets peu financés et projets bien financés suggère peut-être l'existence de modèles de réussite spécifiques qui ne se généralisent pas encore à l'ensemble du secteur.

## Regards sur la mise en œuvre du Label bas-carbone

Il convient de noter que la très grande majorité des réponses analysées ici nous est parvenue avant les consultations publiques réalisées au mois d'août et n'en tiennent donc pas compte.

### Évolution du Label bas-carbone - Attractivité pour les financeurs



65 %

des opérateurs estiment que les évolutions en cours du Label bas-carbone amélioreront sa perception par les financeurs contre 35% qui se montrent sceptiques. Cette opinion majoritairement positive s'accompagne cependant de diverses préoccupations exprimées quant aux modalités de mise en œuvre.

Les critiques portent principalement sur les risques de perte de compétitivité. Plusieurs opérateurs redoutent les effets de son positionnement, parfois perçu comme d'une complexité et d'une rigueur excessives, avec un impact fort sur le prix : "l'augmentation du coût de la tonne peut également enterrer ce marché". Une remarque a en outre porté sur la limitation du nombre de financeurs à trois, perçue comme un frein - en "limitant la liquidité et l'attractivité pour les investisseurs".

Les exigences accrues de transparence suscitent des réserves concernant leur faisabilité ou leurs effets. "La transparence sur les prix va affecter les projets plus qualitatifs et chers dans des approches

### Processus de révision des méthodes\*

Plus de la moitié des organisations répondantes (52%) indiquent avoir déjà été partie prenante d'une initiative visant à réviser une méthode LBC. Certains retours d'expérience (6 réponses particulièrement) critiquent la gouvernance de ces processus, **particulièrement dans le cadre** de la révision des méthodes forestières (V3).

Ces acteurs considèrent que les versions adoptées (après passage en Groupe Scientifique et Technique) différaient trop significativement des versions mises en consultation.

de portefeuille". Certains dénoncent une exigence se situant à un niveau "jamais observé ailleurs dans le monde des affaires", créant une surcharge de travail non rémunérée pour les mandataires.

Si certaines évolutions mettent davantage en phase le LBC avec les attentes normatives internationales, les opérateurs questionnent parfois la méthode employée. Plusieurs s'interrogent sur le fait que le renforcement de l'additionnalité et de l'intégrité environnementale peut "s'accompagne(r) d'une diminution des performances des projets en termes de séquestration et d'une augmentation substantielle du prix".

La révision des méthodes forestières est l'objet de plusieurs critiques, portant notamment sur une concertation insuffisante des acteurs, ou sur "les délais extrêmement longs (qui) découragent tout le monde". Cette situation génère des craintes sur l'image du dispositif et sa capacité à maintenir son attractivité face à la concurrence internationale – ainsi qu'un certain attentisme des clients, comme mentionné précédemment.

Malgré ces réserves, les évolutions sont globalement perçues comme nécessaires, à condition qu'elles préservent la viabilité économique du dispositif pour tous ses utilisateurs.

Il soulignent ainsi le risque que cela génère une déconnexion entre ambitions réglementaires et viabilité économique.

Une autre problématique identifiée concerne le financement des rédacteurs. "J'ai rédigé une grande partie de ce travail de longue haleine sur nos fonds propres, sans financement public. C'est un point noir du LBC : il faut que la DGEC ait une enveloppe financière pour permettre aux rédacteurs de méthode de pouvoir assurer l'amélioration continue".

\* Il convient de noter que les considérations restituées dans cette section (notamment sur la révision des méthodes forestières) ont été recueillies auprès des opérateurs entre avril et juillet 2025 - et ne tiennent donc pas compte de l'étape ultérieure du processus (consultation en août). Cette évolution fera l'objet d'une analyse lors de la prochaine enquête.

### Le financement et l'amorçage des projets en pratique

1

#### Un recours très variable au financement ex ante

Interrogés sur la part de leurs projets qui bénéficie d'un financement significatif en amont, les opérateurs témoignent d'une polarisation croissante des pratiques. Si la moyenne s'établit désormais à 71% (en hausse par rapport aux 55% de 2024), cette progression s'accompagne d'une bipartition du marché : 52% des opérateurs bénéficient d'un préfinancement quasi-complet (90-100%), tandis que 30% restent dans des logiques de financement amont faible (0-50%).

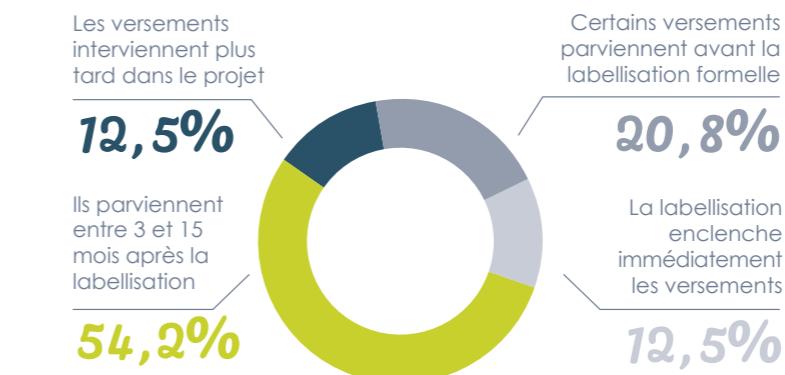
70% des opérateurs s'appuient principalement sur des financements externes pour ce préfinancement, contre seulement 22% sur des ressources internes. Certains acteurs évoquent un rapprochement avec des acteurs financiers spécialisés, qui facilite probablement ce financement tiers.

Les obstacles au préfinancement identifiés en 2024 - délais et incertitudes d'instruction – ne semblent pas écartés, mais certains opérateurs ont manifestement trouvé des solutions pour les contourner, creusant ainsi l'écart avec ceux pour qui ces contraintes peuvent s'exercer plus directement sur leur trésorerie.

2

#### Des délais de paiement aux porteurs très hétérogènes

La diversité des pratiques persiste concernant le moment des premiers versements aux porteurs de projet par rapport à la date de labellisation. Comme en 2024, il convient d'être prudent sur l'interprétation de cette question en raison de la variété des pratiques et références : pour certains acteurs, c'est ainsi la réception des travaux (de plantation par exemple) - et non la labellisation- qui constitue le facteur déclencheur du paiement.



70% des réponses indiquent des versements qui interviennent directement ou jusqu'à maximum 15 mois après la labellisation, soit une légère progression par rapport aux 62% de 2023.

3

#### Un processus de labellisation encore trop long mais en progrès

Les délais entre dépôt et certification LBC demeurent perçus comme une difficulté par une majorité d'acteurs : 52% des opérateurs considèrent encore ce délai comme un frein à la commercialisation ou au démarrage des projets (26% significatif, 26% modéré). Cette proportion marque néanmoins une amélioration par rapport aux plus de 60% de 2023.

Cette réduction relative des critiques peut témoigner soit d'efforts d'amélioration des services instructeurs, soit d'une adaptation progressive des opérateurs à l'agenda du dispositif. Plusieurs acteurs rappellent qu'il s'agit d'un enjeu important d'attractivité, regrettant une réactivité du Label bas-carbone encore "trop longue même sur des projets simples".

## Conclusion

En préalable, il est important de rappeler que cette étude ne prétend pas recenser de manière exhaustive les transactions réalisées en 2024. Son objectif est plutôt d'analyser, à partir des réponses recueillies, les principales caractéristiques des crédits vendus (comme le type de projet, la localisation, la certification, et le prix) et d'en dégager des tendances pertinentes. Cependant, ce questionnaire est basé sur des déclarations volontaires, et aucune vérification des données fournies n'a été effectuée. Par ailleurs, bien que des mesures aient été prises pour éviter le double comptage, ce risque n'est pas totalement absent.

Cette année, de nombreux acteurs et nombreuses actrices du marché ont partagé leurs préoccupations sur la situation et l'évolution du marché de la contribution carbone volontaire. Des éléments pouvant répondre aux difficultés actuelles ont été évoqués, notamment la mise en place d'incitations fiscales et réglementaires, envisagées sous différentes formes : reconnaissance en tant que mécénat et mécanismes de défiscalisation, intégration aux dispositifs carbone réglementés, extension du "modèle aérien" à d'autres secteurs émetteurs, etc.

Les organisations répondantes reconnaissent la complexité du fonctionnement du MVC et de son écosystème (avec sa multitude d'opérateurs, de labels et de types de projets). Ceci est fréquemment signalé comme un frein à son développement. Nous espérons à cet égard que cet État des lieux pourra contribuer à le rendre plus lisible.

Enfin, nous avons reçu plusieurs demandes et suggestions pour améliorer cette publication et plus généralement l'action d'InfoCC : un grand merci, nous essaierons d'en tenir compte ! Les points qui reviennent le plus souvent concernent le fait de présenter plus d'illustrations et de témoignages de parties prenantes du MVC, d'expliquer et comparer la variété des pratiques sur le marché – et particulièrement d'étudier davantage les attentes et motivation des financeurs. Sur ce dernier point, une enquête spécifique est actuellement en cours, en lien avec le projet européen BauNOW : elle devrait faire l'objet d'une publication au 1er semestre 2026.



## Structures participantes

**Nous remercions les organisations suivantes pour leur participation à l'enquête annuelle :**

Agoterra, Alliance Forêts Bois, CARBON FOREST, Carbon & Co, Carbonapp, Climat Local, ClimateSeed, CNPF, Coopérative Carbone de la Rochelle, Evolution Markets, FORêt RESSOURCES MANAGEMENT, France Carbon Agri, Fransylva, Hummingbirds, Inuk, Kloros, Leyton-Judo, MaForêt, Oklima, ONF, Rainbow (ex Riverse), Reforest'Action, Rejeneo, Removall, ReSoil, Schneider Electric (ex EcoAct), Société Forestière de la Caisse des Dépôts, Solenat, SYLV'O2, Uba Sustainability Institute, Vireo.

Pour plus de détails sur les opérateurs français de la contribution carbone (offres, zones couvertes et type de projets pris en charge), rendez-vous sur notre [annuaire en ligne](#).

Vous vendez des crédits carbone et souhaitez participer à notre prochain état des lieux ? Contactez-nous par mail à l'adresse [contact@info-cc.com](mailto:contact@info-cc.com)

## INFO COMPENSATION CARBONE

GERES - 2 cours Foch  
13400 AUBAGNE

**Tél. :** 04 42 18 31 80  
**Fax:** 04 42 03 01 56

[contact@info-cc.com](mailto:contact@info-cc.com)  
[contribution-neutralite-carbone.info](http://contribution-neutralite-carbone.info)

### Titre du document

État des lieux 2025 de la contribution carbone vue de France

### Rédaction

» Nadia Trainar  
Responsable du dispositif Info Contribution Neutralité Carbone

» René Fadonougbo  
Animateur plateforme Info Contribution Neutralité Carbone

» Marie Baloge  
Animatrice plateforme Info Contribution Neutralité Carbone

### Mise en page

Patte Blanche

